

# Un plan contre les inégalités dans le supérieur

- **Beaucoup d'étudiants de l'enseignement supérieur aux revenus modestes éprouvent des difficultés à financer leurs études.**

- **La Fédération Wallonie-Bruxelles a élaboré une note qui vise à réduire ces inégalités.**

- **Les étudiants réagissent.**

## Des bourses qui tiennent compte du coût du kot

**D**ans le cadre de la politique de réduction des inégalités et de lutte contre la pauvreté menée en Région Bruxelles-Capitale depuis 2006 et en Région wallonne, via le Plan wallon de lutte contre la pauvreté, depuis 2015, le gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles a rédigé, en février dernier, une note d'orientation qui vise à opérationnaliser ce plan de réduction des inégalités et de lutte contre la pauvreté.

“La Libre” a pu se procurer cette note dont l'objectif est de *“favoriser le développement des compétences personnelles, l'émancipation sociale et l'accès aux droits pour tous les citoyens, quelles que soient leurs conditions ou origines”*. Tous les ministres de la Fédération ont participé à son élaboration. Et sont chargés *“d'assurer l'exécution des projets les concernant”*.

### L'enseignement supérieur est concerné

Parmi les axes traités par la note d'orientation, l'enseignement supérieur y trouve une petite place. Deux objectifs y sont présentés. Premièrement, la diminution du coût des études et le renforcement de l'accompagnement social des étudiants. Deuxièmement, un meilleur

accès au supérieur de personnes en reprises d'études – c'est-à-dire de personnes qui sont sorties de secondaire sans diplôme ou qui sont déjà sur le marché du travail.

Ce chapitre, élaboré par Jean-Claude Marcourt (PS), ministre de l'Enseignement supérieur de la Fédération Wallonie-Bruxelles, met sur le tapis quelques propositions comme celles de prendre en compte les frais liés au logement et à la mobilité dans le calcul de la bourse, celle de promouvoir auprès des élèves concernés le statut d'étudiant de condition modeste leur permettant de bénéficier d'une réduction du minerval et des frais d'étude, celle d'automatiser l'octroi des allocations familiales ainsi que des bourses en épargnant de ce fait aux familles de lourdes démarches administratives. Le ministre propose aussi de renforcer l'offre d'enseignement en horaire décalé dans l'enseignement supérieur pour les personnes en reprises d'études.

La finalisation de l'élaboration du plan est prévue pour le mois de juin. Elle sera réalisée par un groupe de travail intercabinet.

L.V.

## La note satisfait l'Ares, pas la Fédération des étudiants

**L**a note d'orientation a été soumise dès la mi-février aux critiques et aux propositions de nombreuses instances. C'est le cas de l'Ares, l'Académie de recherche et d'enseignement supérieur, qui fédère l'ensemble des établissements d'enseignement supérieur en Belgique francophone. La Fef, Fédération des étudiants francophones, s'est également procuré le document et réagit.

### Un accueil favorable pour l'Ares

Dans son ensemble, l'Ares *“accueille favorablement”* l'initiative prise par le

gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles. L'académie précise quand même que l'enseignement supérieur en Belgique francophone figure parmi *“les plus accessibles du monde”*.

Cependant, l'instance ne se contente pas de faire les éloges du plan proposé par le ministre Marcourt. Elle invite aussi le gouvernement à investir davantage dans l'enseignement supérieur. Un investissement d'autant plus nécessaire que les établissements d'enseignement supérieur font face depuis quelques années à de grands défis: une augmentation continue de la population étu-

diane, un souci de démocratisation de son accès et la lutte contre l'échec.

Les établissements du supérieur fédérés par l'Ares, bien que globalement satisfaits par le plan, insistent toutefois sur le fait que ce dernier manque d'ambition et doit être *"encore plus volontariste"*.

L'Ares, dans un avis rendu au gouvernement, propose ainsi de diminuer le coût des études et de renforcer l'accompagnement social des étudiants en proposant, entre autres, de revoir de façon plus équitable les conditions d'octroi des bourses, de prendre en compte les frais liés à la distance parcourue entre le domicile de l'élève et son lieu d'étude, de revoir à la hausse les frais liés à la mobilité, au handicap et au logement, de renforcer la gratuité des supports de cours et leur mise en ligne.

#### Le plan manque d'ambition

La Fédération des étudiants francophones (Fef), représentée par son président Briec Wathelet, partage elle aussi l'idée selon laquelle le plan évoqué manque d'ambition. La Fef va même plus loin. Elle se dit déçue de l'avis rendu par l'Ares, qui, selon elle, *"ne pro-*

*pose rien de concret"*. Elle s'est donc lancée dans un *"contre-plan"*, une réponse à l'absence de prise en compte *"des barrières académiques et culturelles"* dans l'accès à l'enseignement supérieur. Ainsi, alors que le cabinet Marcourt et l'Ares se contentent de prôner une diminution des coûts des études, la Fef, elle, demande la gratuité effective de l'accès à l'enseignement supérieur. Elle réclame aussi, tout comme l'Ares, un re-financement prononcé de l'enseignement supérieur. Elle insiste sur le cas des CPAS, forts sollicités par les étu-

dians en difficulté (+124% de bénéficiaires en dix ans).

*"Les politiques sociales mises en places ne sont pas suffisantes. Beaucoup d'étudiants font appel au CPAS qui sont asphyxiés. Et ils n'ont pas droit à l'échec sinon leurs avantages leurs sont retirés. C'est un système méritocratique, s'insurge Briec Wathelet. Nous avons pour objectif que toute personne puisse accéder à l'enseignement supérieur, quels que soient ses revenus. Il faut déconstruire l'élitisme lié à l'enseignement supérieur et le rendre accessible au plus grand nombre en appliquant le principe de gratuité"*, conclut-il.

L.V.

## Le cas d'Anthony, étudiant inscrit au CPAS, n'est pas isolé

### Témoignage Louise Vanderkelen

**A**nthony Maton, 21 ans, est étudiant en informatique à l'Institut Paul Lambin, à Bruxelles. Pourtant, il ne mène pas la vie que d'autres étudiants de son âge peuvent mener. Une vie qui mêle études et loisirs, parfois cours en journées et guindailles estudiantines le soir venu. Le jeune homme ne pourrait tout simplement pas se le permettre.

Ayant pris la décision de couper les ponts avec sa famille il y a maintenant deux ans, il doit subvenir lui-même à ses besoins. Ce qui implique de financer seul sa scolarité, son logement, sa nourriture et sa mobilité. Les loisirs, il les laisse de côté, *"pour le moment"*, espère-t-il.

#### Le CPAS est vital

*"Je bénéficie de la bourse, qui s'élève un environ 1 000 euros par an et qui me permet tout juste de payer le minerval. Je dépends aussi du CPAS, à hauteur d'environ 800 euros par mois."*

L'étudiant, originaire de Braine-l'Al-

leud, doit sans cesse gérer d'une main de fer ses dépenses quelles qu'elles

soient et cela, depuis octobre 2014. *"J'ai encore de la chance. J'ai plusieurs amis dont les revenus des parents dépassent parfois de dix ou de vingt euros le salaire limite nécessaire à l'octroi d'une bourse d'étude. Ils rament encore plus que moi. Ils n'ont pas de kot et font les navettes. Je ne suis pas un cas à part"*, précise-t-il.

Anthony soulève un aspect qui le froisse. Selon lui, le CPAS de sa ville ne devrait tout simplement pas être impliqué dans les coûts de sa scolarité, même si ces revenus lui sont *"vitaux"*. *"L'enseignement supérieur devrait tout simplement être gratuit et les frais annexes qui y sont liés, comme le logement et la mobilité, devraient être atténués pour les étudiants en difficulté. Mine de rien, les 50 euros que je dois sortir pour mon abonnement étudiant à la Stib (réseau de transports bruxellois), ils font mal. Imaginez un peu les étudiants de plus de 25 ans qui n'ont plus droit à ce tarif préférentiel et doivent payer le prix plein..."*, s'interroge-t-il.

***"Les 50 euros que je dois sortir pour mon abonnement étudiant à la Stib, ils font mal."***

#### ANTHONY MATON

Etudiant de 21 ans en informatique à l'Institut Paul Lambin.

***"Il est indispensable de continuer à investir et investir davantage dans l'enseignement supérieur."***

#### L'ARES

L'Académie de recherche et d'enseignement supérieur qui fédère l'ensemble des établissements d'enseignement supérieur en Belgique francophone.

***"Il faut déconstruire l'élitisme lié à l'enseignement supérieur et le rendre accessible au plus grand nombre en appliquant la gratuité."***

#### BRIEC WATHELET

Président de la Fédération des étudiants francophones (Fef).

### Des formulaires, toujours des formulaires

L'agenda d'Anthony est bien chargé. En plus des cours qu'il suit avec intérêt, le jeune homme, une fois rentré chez

lui, met à jour ses papiers constamment. *"Il faut sans cesse remplir des formulaires et fournir pas mal de documents pour bénéficier d'une aide financière. Je dois parfois aller en rendez-vous en pleine journée et rater des cours. Ici, je suis en train de me trouver un job d'étudiant pendant 15 jours. Il s'agit d'une condition nécessaire pour obtenir le revenu d'intégration sociale du CPAS."* Le jeune homme propose une automatisation du processus d'octroi, sur simple présentation d'une carte. *"Cela faciliterait la tâche à tout le monde"*, ajoute-t-il.

#### Une vie sociale affectée

*"Quand je rencontre mes amis, c'est chez moi, avec des bières et des pizzas surgelées achetées au supermarché. Pas question de commander quelque chose ou d'aller au resto."* Son kot, justement, il y consacre une grande partie de ses revenus. *"Je devais prendre un kot privé qui me permette une domiciliation nécessaire à mon inscription au CPAS."* Impossible également pour Anthony d'envisager la vie en collocation pour diminuer les frais. L'aide financière qu'il reçoit risquerait de diminuer fortement si le CPAS devait le considérer comme cohabitant.